

LES SALARIÉS DE LECAS DEVANT LE COMMISSARIAT DE POLICE D'ANGOULÊME

Pour faire suite à la procédure engagée par le groupe Hamelin contre ses salariés afin de se désengager du paiement des indemnités de licenciement pour l'ensemble du personnel de Lecas Industrie à Nersac. Et après la liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de commerce de Caen, le Procureur de la République a fait appel du jugement.

Cette prise de décision par le Procureur de la République est un arrêt extrêmement rare, dans le cadre d'une ordonnance du tribunal de Commerce.

Dans ce contexte, les salariés de l'usine Lecas à Nersac (16) se retrouvent sans

Cette prise de décision par le Procureur de la République est un arrêt extrêmement rare (...)

rémunération ni possibilité de s'inscrire à France Travail depuis juin 2025.

Afin de connaître tous les éléments de ce dossier initié par ce patron voyou, les camarades sont aujourd'hui convoqués à la brigade financière du commissariat de police d'Angoulême.

Il est évident que nous ne pouvons pas les laisser seuls, nous devons apporter notre soutien à ces

camarades dans leur lutte pour faire valoir les droits essentiels du monde du travail et continuer à dénoncer le « hold-up » social du groupe Hamelin.



**Rendez-vous le mercredi
17 décembre devant le
commissariat de police
d'Angoulême à 15h30.**
Comptant sur votre présence à
tous, merci.
**MERCI POUR
VOTRE SOLIDARITÉ !**